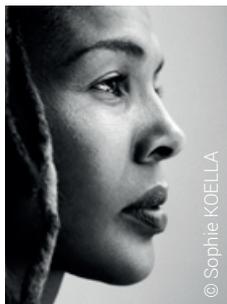


02 / Ma ville en brèves

AYO AUX TRAVER'CÉ MUSICALES



© Sophie KOELLA

AYO sera sur la scène du festival des Traver'Cé Musicales le dimanche 5 juillet.

Cette 16^{ème} édition se déroulera comme à l'accoutumée le premier week-end de juillet (4 et 5). La programmation complète sera présentée dans quelques semaines mais notez d'ores et déjà

ce rendez-vous dans vos agendas. Dans les douves du château et toujours gratuit.

TROUVER SON JOB D'ÉTÉ LE 1^{ER} FÉVRIER

Le service jeunesse de la ville des Ponts-de-Cé organise une matinée jobs d'été le samedi 1^{er} février au Trait d'Union de 9 h 30 à 12 h 30. L'occasion pour les jeunes âgés de 18 ans et plus (une séance pour les moins de 18 ans aura lieu la veille de 18 h à 19 h) de se préparer à trouver ce fameux job d'été. Des aides et conseils pour poser sa candidature seront proposés et le Relais Emploi qui recense de nombreuses offres sera à disposition pour proposer ses services.



25 NOUVEAUX JEUNES ÉLUS MUNICIPAUX



Les urnes ont rendu leur verdict et 25 jeunes écoliers ponts-de-céais ont été élus au Conseil Municipal des Enfants (CME) en novembre dernier.

La séance de rentrée s'est tenue le samedi 7 décembre et chacun s'est mis au travail au sein des commissions. Les enfants sont aidés par des tuteurs qui les accompagneront au cours de ce mandat de deux ans.

Ont été élus :

Juliette Fouissard-Chevre, Clovis Lannelongue, Océanne Nguema Evoung, Calvin Alexandre, Bleuenn Baniel, Hugo Colin, Inaya Roger, Apolline Schwob, Julian Birrien, Issran Watara, Gaspard Carette-Laine, Jasmine Courcelle, Valentin Duballet, Aboubacar Keita, Emzo Maupoint-Bioteau, Swan Zanady, Sâm Amimer, Shaona Garniel, Eléa Lukasiewicz, Clovis Souti, Victoire Collineau, Lou Delanneau, Maxence Verrier, Boris Rauchut et Circé Reineri.



LE PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE EST SORTI

Deux fois par an, la médiathèque édite un programme présentant l'ensemble de ses activités d'animations. De janvier à juin, plus d'une trentaine de rendez-vous seront proposés. Il y en aura pour tous les âges puisque certaines animations sont ouvertes aux bébés âgés de 0 à 3 ans...

A noter un temps fort autour du cinéma du 11 janvier au 12 mars grâce au partenariat avec le festival Premiers Plans. Programme à retrouver à l'accueil des services municipaux ou sur les sites de la Ville et de la médiathèque.

LES PONTS-DE-CÉ, ENTRE LE PORT DES NOUES ET LA BOIRE SALÉE

C'est le titre d'un ouvrage rédigé par Daniel Gruau déjà auteur d'une vingtaine de monographies.

Cette fois-ci, il s'intéresse au patrimoine des Ponts-de-Cé et nous raconte deux siècles d'histoire du Port des Noues, depuis l'époque des marins jusqu'au pôle de création culturelle *Rive d'Arts* sur l'ancien site industriel Cannelle. Il nous dévoile aussi les origines de la *Villa Beau Rivage*, devenue hôtel.

Le cahier de 28 pages, comportant de nombreuses illustrations est proposé au prix de 5 € directement chez l'auteur, 14 route de Beaufort à Saint-Barthélemy-d'Anjou ou par courriel : lescahiersdedg@orange.fr



ZOOM SUR**LIZ CHERHAL EN CONCERT
AU THÉÂTRE DES DAMES**

C'est un concert absolument surprenant que Liz Cherhal a choisi de créer pour la sortie de son 3^{ème} album «L'Alliance».

En mélangeant ses nouvelles chansons très pop-rock à la danse et à la langue des signes, elle nous propose avec son énergie folle, un show bouleversant. Se servant de son vécu comme d'une matière première pour créer, elle nous livre des textes pointus, poétiques, parfois crus, et toujours d'une intimité foudroyante.

Ses chansons nous plongent au creux d'une universalité dans laquelle chacun a la liberté de transposer sa propre histoire. A noter que ce concert sera bilingue (Français-LSF) pour mélanger les publics.



© Vincent Capriato

➔ Le vendredi 7 février au Théâtre des Dames. Réservation sur le site de la Ville ou au 02 41 79 75 94.

**LA CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE
DE LA PETITE VICOMTÉ
EST EN SERVICE**

Dix ans après le début des premières études, la centrale photovoltaïque de la Petite Vicomté a produit ses premiers kilowatt-heures en décembre. Sur cette ancienne décharge de 11 ha au sol pollué donc inutilisable, la centrale, la plus importante de la région, va produire l'équivalent de la consommation de 4 400 foyers grâce aux 21 250 panneaux installés par la société Valéco. Cette centrale est aussi la première de la région avec un financement majoritairement public. La ville des Ponts-de-Cé, Angers Loire Métropole, ALTER énergies et Energie Partagée sont les partenaires de cette opération qui inscrit la Ville et l'agglomération dans une démarche de transition énergétique.

**FIN DES TRAVAUX D'ENTRÉE
NORD DE LA VILLE**

Après plusieurs mois de chantier, l'entrée Nord de la Ville par la rue David d'Angers a désormais son aspect définitif depuis l'ajout d'un rond point pour sécuriser cette entrée de Ville et l'accès à la rue Edouard-Guinel et au chemin des Trois Paroisses.

La rue a également bénéficié d'un nouveau revêtement. Rappelons que le coût des travaux de voirie a été pris en charge par Angers Loire Métropole.

**PROCHAINE JOURNÉE
CITOYENNE**

La ville des Ponts-de-Cé organisera le samedi 6 juin 2020 sa troisième journée citoyenne. Afin de préparer au mieux ce rendez-vous, un appel à projets est lancé auprès de tous les habitants de la commune. Vous avez une idée, une suggestion, un projet dans votre quartier ou pour la Ville ?



➔ N'hésitez pas à en faire part à l'adresse dédiée: journeecitoyenne@ville-lespontsdece.fr avant le 15 février prochain.

**LE CHIFFRE****3,54**

C'est la cote maximum atteinte par la Loire le 26 décembre. On est encore loin des records de 5,02m de 2004 ou des 5,70m de 1982 pour ne parler que des mesures les plus récentes. Il n'empêche que cette alerte nous rappelle que nous ne sommes nullement à l'abri des caprices du fleuve, que potentiellement le territoire communal est inondable à plus de 70 % et qu'il n'est pas inutile de relire le Dicrim (document d'information communal sur les risques majeurs) qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres et qui rappelle les mesures à prendre en cas de crues. Document également consultable sur le site de la Ville à la rubrique *risques majeurs*.

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon

Maire
Conseiller départemental

“ **Au seuil de cette nouvelle année 2020, je veux, au nom de l'ensemble du conseil municipal, souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020.**

Cette année sera particulière pour toutes les villes de France en raison des élections municipales des 15 et 22 mars prochain.

Je souhaite que cette année électorale soit utile au débat public et utile pour faire avancer notre Ville.

J'ai eu l'occasion de dire à la cérémonie des vœux que la vraie richesse de cette ville était ses habitants. Si notre commune est belle et riche de sa qualité de vie, c'est aussi grâce à vous tous qui, à votre niveau, êtes les talents, les ambassadeurs de notre cité. Que vous soyez bénévole associatif, enseignant, chefs d'entreprise, commerçant ou simple citoyen, vous êtes les acteurs permanents de cette Ville et ses meilleurs représentants.

Nous avons tout intérêt à investir sur la pluralité des compétences et à nous enrichir de nos différences pour permettre à tous de vivre harmonieusement aux Ponts-de-Cé.

Belle année 2020 à tous. 🍷

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Les échos du Conseil 08
Conseil municipal 19 décembre
Le recensement est lancé !

Enfance et jeunesse 12



Vie associative 14



Tribunes des élus 17

05

Grand angle

Un budget réaliste pour 2020



10

Vie municipale

Listes électorales



13

Dans mon quartier

Un verger partagé
à Milpied

16

Ponts-de-Céais

Jérôme Chauveau



18

Mes rendez-vous

Cé l'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef: Fabrice Villechien

Rédacteurs: Charlotte Lair, Charlotte Oger.

Création & mise en page:

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression: SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales





Un budget stable et réaliste pour 2020

Lors du conseil municipal du 19 décembre, les élus ont adopté le budget 2020. Les taux communaux des impôts n'augmenteront pas, les subventions seront maintenues et les investissements resteront pragmatiques. Voici les points importants à retenir.

UN BUDGET STABLE ET MAÎTRISE

«*C'est un budget réaliste, un budget d'action qui s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été entrepris et sans augmenter les impôts locaux*», a résumé le maire, Jean-Paul Pavillon. Avant de préciser que «*malgré une capacité financière réduite, 23 millions d'euros ont été investis sur l'ensemble du mandat.*» Pour rappel, après celui de Rive d'Arts en 2018, les budgets annexes «camping», «spectacles» et «Athlétis» ont été intégrés au budget principal l'année dernière.

Côté contexte, la loi de finances, prévoit en 2020 la suppression intégrale de la taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux. Pour les 20% des foyers restants, la suppression s'échelonne de 2021 à 2023. «*Nous devrions récupérer la taxe du foncier bâti du département mais, pour l'instant, cela reste un peu flou*», a constaté Jean-Paul Pavillon.

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes, qui s'établissent respectivement à 11,4 M€ et 13,2 M€, sont en augmentation de 1,2 % et 1,7 % entre 2019 et 2020. Les charges de personnel sont à peu près équivalentes d'une année sur l'autre. Quant aux charges à caractère général c'est-à-dire «*tout ce qui permet aux services de fonctionner*», elles augmentent légèrement du fait de l'inflation de la nécessité d'entretenir de nouveaux espaces publics.

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS DEPUIS 2008

«*Depuis 2013, la ville a perdu environ 800 000 € de dotation globale de fonctionnement (DGF) soit en cumulé plus de 2,3 M€*», rappellent Jacqueline Bréchet, adjointe aux finances et à l'administration générale et Myriam Pasquette, directrice générale adjointe chargée des ressources. Et ...

06 / Grand Angle



La rénovation de la toiture d'athlétisme au programme des travaux de l'année 2020.

... elle constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Malgré ce contexte compliqué, les élus n'ont pas souhaité augmenter les taux d'imposition qui sont pourtant parmi le plus bas du département. Les recettes fiscales pour l'année 2020 atteignent 6,04 M€ avec des taux qui s'établissent à 13,93 % pour la taxe d'habitation, 24,50 % pour celle sur le foncier bâti et 48,07 % pour celle sur le foncier non bâti.

2,5 M€ D'INVESTISSEMENTS (TRAVAUX)

L'investissement 2020 s'établit à 2,59 M€ avec plusieurs postes de dépense importants :

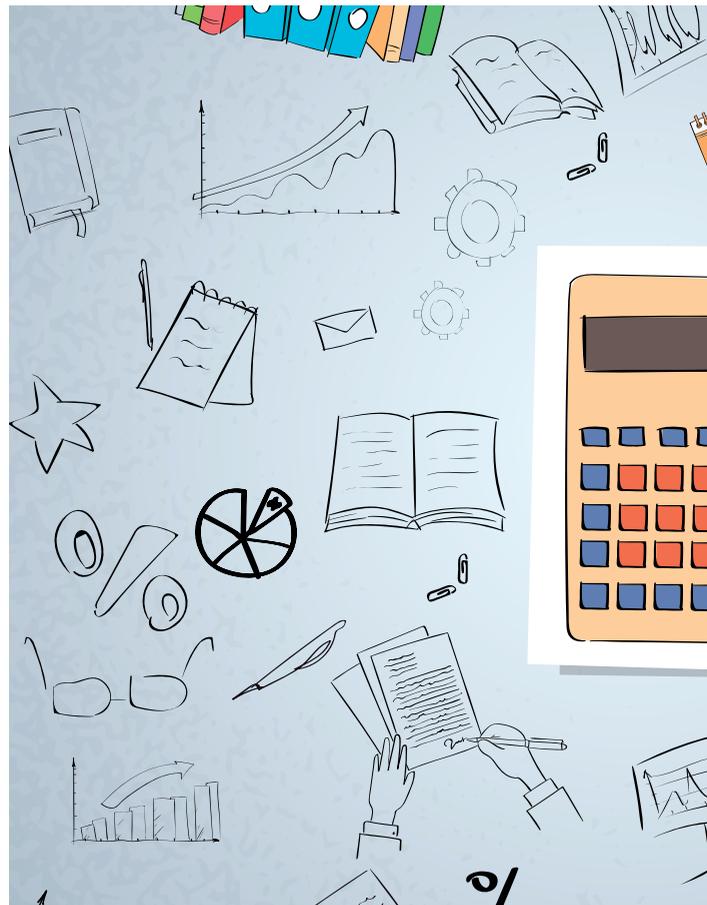
- le sport, avec la réfection de la toiture d'Athlétisme (323 200€ pour la seconde et dernière tranche) et le changement de ses chaudières (100 000€).
- la voirie, une compétence en partie déléguée à Angers Loire Métropole mais qui figure néanmoins dans le budget municipal, avec des travaux concernant notamment la récupération des eaux pluviales dans le quartier de La Guillebotte (210 000€)
- la poursuite de la maintenance et de la rénovation des bâtiments municipaux, des écoles...

et aussi :

- des acquisitions foncières (431 000€) pour la réalisation d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales dans le secteur de la Perrière
- des outils de travail pour les agents et notamment les outils informatiques avec la nécessaire mise à jour des logiciels métiers (billetterie pour la baignade, par exemple)
- tourisme/patrimoine : projet d'aménagement d'un ponton au port des Noues (291 800€).

DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS MAINTENUES

La somme est stable : 1,23 M€ d'aides financières seront allouées en 2020 aux associations, à l'école de musique, au CCAS, aux écoles privées, à la participation à l'accueil de la petite enfance, etc. «Notre soutien en faveur des associations est toujours actif en aide directe et plus fort en aide indirecte dans le cadre de l'organisation d'événements



sportifs», explique le maire. En ce qui concerne les associations, la subvention tient compte de plusieurs critères comme le nombre de licenciés pour les associations sportives. La Ville apporte aussi son soutien par la mise à disposition de locaux, d'équipements et de personnel municipal. L'enveloppe de 379 000€ attribuée au centre communal d'action sociale (CCAS) est maintenue.

LE DÉSENETTEMENT SE POURSUIT

La Ville affiche à nouveau un léger désendettement, moins 3 %. Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette devrait ainsi s'établir à 13,7 M€. Côté emprunts, en 2016, la Ville a emprunté pour le compte d'Alter 2 M€ afin de financer l'aménagement de la ZAC de La Monnaie. Le chantier ayant pris du retard, la Ville a soldé ce premier emprunt mais en a contracté un nouveau du même montant qui sera remboursé par ALTER en 2022-2023. Le niveau d'épargne, quant à lui, se maintient (1,8M€) grâce aux démarches d'optimisation des moyens mises en place depuis plusieurs années.

«Nous avons envisagé une baisse de notre capacité d'autofinancement mais nous constatons une augmentation de 4,6 %, ce qui n'est pas neutre. L'objectif est de continuer à investir sans emprunter pour le budget communal, sauf dans le cas d'Alter», a précisé le maire.



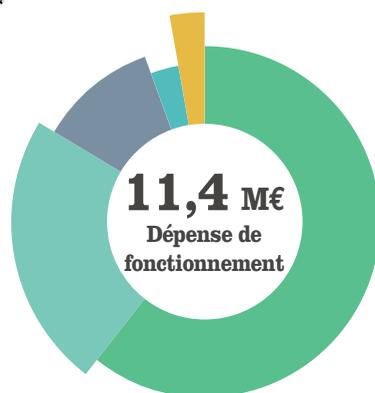
JACQUELINE BRÉCHET,

adjointe aux finances
et à l'administration
générale

inter
view



“ Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation sera définitivement supprimée en 2020. La disparition de cette taxe n'aura cette année pas d'impact sur notre budget. En 2021, la taxe sur le foncier bâti, aujourd'hui perçue par les départements, pourrait devenir un impôt communal pour compenser cette perte de recette. Et en cas de manque, l'État devra compenser à l'euro près. Malgré la baisse régulière des dotations de l'État, nous sommes attachés à maintenir des services de qualité pour une population qui augmente régulièrement. Nous avons par exemple créé une classe supplémentaire dans une école et l'été dernier, nous avons augmenté nos moyens pour répondre à la forte demande d'accueil de loisirs. Enfin, nous veillons à ce que nos agents aient du matériel performant afin d'améliorer leurs conditions de travail, tout en veillant à la réduction de la dette. ”



Charges de personnel :
6,9 M€ (60,7%)

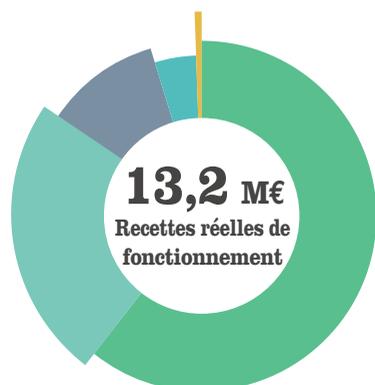
Gestion des services et divers :
2,6 M€ (23,1%)

Subventions et participations :
1,23 M€ (10,8%)

Autres charges :
0,3 M€ (2,7%)

Frais financiers :
0,3 M€ (2,7%)

Épargne (différence entre les recettes et les dépenses) : 1,8 M€



Impôts et taxes :
8,04 M€ (60,6%)

Dotations et participations :
3,18 M€ (24%)

**Produits des services
et du domaine :**
1,44 M€ (10,9%)

Autres produits :
0,54 M€ (4,1%)

Produits exceptionnels :
48 000 € (0,4%)

08 / Les échos du Conseil

Le recensement est lancé !

Chaque année, la ville des Ponts-de-Cé, comme toutes les communes de 10 000 habitants ou plus, réalise une campagne de recensement auprès d'un échantillon d'environ 500 logements situés dans les différents quartiers de la Ville. En 2020, le recensement a lieu du 16 janvier au 22 février.



Comment ça marche ?

Les agents recenseurs, recrutés par la Ville et formés par l'Insee, déposent un courrier dans la boîte aux lettres des habitants concernés soit un échantillon total 8% de la population. Sur ce document figurent des identifiants de connexion au site *Le-recensement-et-moi.fr*, nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. Depuis la mise en place de ce service en 2014, entre 85 et 90% des Ponts-de-Céais choisissent cette option.

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser (la Ville met à disposition des personnes n'ayant pas d'ordinateur, un poste informatique à l'accueil de la mairie). Et dans le cas où les personnes ne peuvent pas répondre par Internet, ils ont la possibilité de répondre sur un questionnaire papier qui sera ensuite récupéré par l'agent recenseur. A noter que le recensement est gratuit et obligatoire. Les agents recenseurs, Madame Dalibon et Monsieur Jacquone, disposent d'une carte d'agent recenseur, signée par le maire.

A quoi ça sert ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un com-

merce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Et après ?

Une fois le récapitulatif de l'enquête signé par le maire, la Ville envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par Internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public. Les données récoltées en 2020 seront publiées début 2021.

Les informations personnelles sont-elles protégées ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



85 à 90%
des Ponts-de-Céais choisissent de répondre au questionnaire en ligne.

Conseil municipal du 19 décembre 2019 / 09

Concession temporaire désormais possible dans les cimetières

De nombreuses familles étant en demande de concession temporaire de 15 ans, la Ville autorise la vente de ce type de concession depuis le 1^{er} janvier 2020. Voici les tarifs : 1m² à 75 euros ; 2m² à 151 euros ; 4 m² à 302 euros : un columbarium et un cavurne à 245 euros chacun.

Mise à disposition des salles municipales pour les candidats aux élections municipales

Afin de respecter une équité de traitement entre les différents candidats, la Ville a décidé la mise à disposition gratuite, durant la période pré-électorale, de salles municipales aux partis politiques et candidats officiellement déclarés qui en font la demande (une fois par salle et par tour de scrutin pour chaque parti politique ou candidat officiellement déclaré).

Le poney club va sortir du giron communal

Depuis plusieurs années, la Ville est propriétaire d'un poney club à La Guillebotte. Gérer ce type de structure n'étant pas dans les missions du service public, elle a décidé de mettre fin à la convention d'occupation précaire d'un commun accord avec le gérant et de le vendre. Pour ce faire, le poney club a été désaffecté du service public à compter du 1^{er} septembre 2019. Le 5 décembre, la SARL Poney Club 49 a accepté la proposition de vente de la commune en précisant que les travaux de remise aux normes seront à sa charge.

L'ouverture des commerces autorisée certains dimanches

Afin de favoriser le dynamisme économique de la Ville, le Conseil municipal a décidé de déroger aux règles de repos dominical des salariés. Sont concernés les dimanches 28 juin, 6 décembre, 13 décembre et 20 décembre pour les commerces et les dimanches 19 janvier, 15 mars, 14 juin, 11 octobre et 29 novembre 2020 pour le secteur de l'automobile (dates identiques sur l'agglomération).

Renouvellement du partenariat avec le comité des festivités

La Ville vient de renouveler pour 3 ans la convention qui fixe les modalités de partenariat avec le comité des festivités. La convention concerne l'organisation de la Baillée des filles, la fête des pommes cuites, les thés dansants (une fois par semestre), le marché de Noël et la conception de L'aloise, une œuvre artistique participative pour les deux années à venir.

Partenariat avec l'association Ourika Solidaire

Les élus ont approuvé et signé une convention de partenariat avec l'association Ourika Solidaire afin qu'elle soutienne et renforce les actions de l'association sœur Ourika Tadamoune. Cette dernière vient en aide aux enfants et jeunes en situation de handicap de la vallée de l'Ourika, au sud-est de Marrakech, au Maroc.

Permanence du maire et des adjoints en mairie

➔ Jean-Paul PAVILLON

Maire, en charge de l'éducation et du tourisme

Mardi : 8 h 30 - 10 h tous les 15 jours

➔ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités et aux ressources humaines
Jeudi après-midi : sur RDV

➔ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux
Jeudi : 10 h - 12 h sur RDV

➔ Jacqueline BRÉCHET

Adjointe aux finances et à l'administration générale
Mardi : 11 h - 12 h sur RDV

➔ Vincent GUIBERT,

Adjoint à la vie associative, à la citoyenneté et à la culture
Vendredi après-midi : sur RDV

➔ Valérie LIOTON,

Adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 11 h - 12 h sur RDV

➔ René RAVELEAU

Adjoint aux sports
Vendredi après-midi : sur RDV

➔ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et au développement économique
Vendredi : 16 h 30 - 17 h 30 sur RDV

**Permanence d'un adjoint au maire
chaque mardi de 17h30 à 19h**

Permanence des élus dans les quartiers

Depuis juin 2015, les permanences de quartiers font place à un « café citoyens ». Chaque mois, dans un quartier différent, les élus viennent à votre rencontre pour échanger autour d'un café.

Prochains rendez-vous :

• Samedi 1^{er} février / Quartier de l'île - Saint-Aubin de 10 h 30 à 12 h / Place Leclerc

• Samedi 7 mars / Quartier de Sorges de 10 h 30 à 12 h / Place de l'église

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
Courriel : mairie@ville-lespontsdece.fr

ZOOM SUR

LES MEILLEURS ACTEURS DU
MONDE SPORTIF RÉCOMPENSÉS

Comme chaque année, la ville des Ponts-de-Cé et l'Office Municipal des Sports (OMS) ont remis des trophées aux sportifs, dirigeants et arbitres de l'année.

Une médaille de la Ville a également été remise à Étienne Bremond qui aura été 24 ans au conseil administration de l'ASPC cyclo.

Le palmarès 2019 :

- **Jeune dirigeant** : Aurélien Chailloux (aspc pétanque)
- **Engagement bénévole** : Leia Mercier et Annabel Daviau (aspc basket) et Yves et Michelle Rondeau (aspc judo)
- **Sport & handicap** : Valérie Godineau (aaec handball)
- **Arbitrage** : François Manceau et Florent Careil (aaec handball)
- **Équipe féminine** : Ludivine Choisel, Alice Soulie, Pauline Paire, Krystyna Baran, Ludivine Phelippeau, Romane Chauveteau (aspc tennis)
- **Équipe masculine** : Quentin Coubron, Gwendal le Corre, Thibault Charlier, Thomas Gravouelle, Ugo Bessière, Jonathan Voiton (aaec kinball)
- **Individuel homme** : Sacha Coupe (aspc football)
- **Individuel femme** : Maud Brousseau (aspc run cotrail)

DU NOUVEAU DANS L'INSTRUCTION
DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Dans le cadre de la loi ELAN, l'instruction des autorisations d'urbanisme va entrer dans la dématérialisation à compter du 1^{er} janvier 2022. Sur le territoire de l'agglomération, il a été décidé d'anticiper cette date en mettant en place à compter du 1^{er} mars 2020 un guichet numérique sur lequel les demandeurs pourront, dans un premier temps, déposer les demandes de certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. Les autres démarches suivront. Ce guichet sera aussi accessible à partir du site Internet de la ville www.lespontsdece.fr.

➔ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service urbanisme qui vous indiquera la marche à suivre : 02 41 79 75 54.

**JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES
AVANT LE 7 FÉVRIER 2020**

PAR INTERNET
www.demarches.interieur.gouv.fr

PAR COURRIER
À votre mairie

EN MAIRIE
En personne ou en mandatant un tiers

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
19 ET 22 MARS 2020**

Naissances



NOVEMBRE

- 11** Alice BELLANGER
12 Louis BERGER GEOFFROY
15 Castille DUSSAUD
19 Louisa NEDIOUJEFF CHEVALIER
20 Léa AGUD ROMA
23 Shelzya MAATA
28 Carmen CHESNEAU

DECEMBRE

- 02** Noa GAGNON
05 Malo HANSE
12 Tonya AUDEBERT
16 Loudmina CHALLET
17 Loujeyna HOUAS
21 Léandra LAFOUCRIERE

Mariage



PAS DE MARIAGE

Décès



NOVEMBRE

- 11** André POITEVIN
12 Michel FRAPPEREAU
15 Georges PEYROCHE
16 Michele SUZINEAU née AUBERT
18 Pierre NERRIÈRE
18 Joël THOMAS
19 Juliette HERVOUET
24 Béatrice DUBOST
24 Yves LEBRUN
25 Suzanne BERTIN

DECEMBRE

- 09** Robert FRIBAULT
14 André CHAUVÉAU
14 Guy CHIRON
15 Victor HAMELIN
22 André GRATIUS
26 Andrée GIRARD née COGNÉE

12 / Enfance et Jeunesse

Les prochains spectacles jeune public

Deux spectacles jeune public vous sont proposés pour les prochaines vacances d'hiver.



Le bal hip-hop du 15 février.

Le premier vous entraînera dans une danse collective accessible à tous : le bal hip-hop. Une sorte de bal où le plaisir prendra toute sa place avec la Compagnie 6^e Dimension (samedi 15 février à 16h, salle Emstal).

Le second explorera le théâtre gestuel à travers une pièce de la compagnie *LiLi Désastre* avec deux personnages, grenouille et souris, qui s'interrogent sur le sens de la vie (jeudi 20 février à 11 et 16h, à partir de 7 ans, salle Nelson-Mandela).

Réservation conseillée sur le site de la ville ou au 02 41 79 75 94.

Pour suivre
l'actualité
jeunesse de
la ville des
Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr

 [mediatheque.lespontsdece](https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece)

 [secteurjeunessepj.pontsdece](https://www.facebook.com/secteurjeunessepj.pontsdece)

Animation apiculture à l'école Raoul-Corbin sur les temps périscolaires

Thierry Narces, apiculteur à Beaufort en Vallée est intervenu sur le temps des TAP de 15h30 à 16h30 en fin d'année auprès des élémentaires et des maternelles.



Séance d'essai des combinaisons pour les enfants des Temps d'Activités Périscolaires de Raoul-Corbin.

Dans un premier temps, il a présenté son métier aux enfants à travers un diaporama et répondu aux nombreuses questions. Ensuite, par petits groupes, les enfants ont pu manipuler les différents accessoires et outils de l'apiculteur mis à disposition (ruches, combinaisons, enfumoir...). L'atelier «dégustation de miel» proposé aux enfants a eu un franc succès.

Les animations jeunesse de la médiathèque

Dès le 17 janvier, vous aurez rendez-vous avec la nuit de la lecture (20h / dès 5 ans) pour venir écouter des histoires en pyjama avec doudou et oreiller. Une malle aux histoires d'hiver aura lieu le samedi 8 février (10h30 / dès 4 ans) et vous retrouverez une toile aux histoires le mercredi 19 février (10h30 : dès 3 ans et 15h : dès 6 ans) avec une séance de cinéma à l'intention des enfants. Enfin les 8-13 ans pourront participer à une HAPPY APPLI mercredi 26 février (14h30) et découvrir la programmation et l'animation de petits robots. Programme détaillé à la médiathèque.

Toutes ces animations sont gratuites mais il est prudent de réserver pour être sûr d'avoir une place : mediatheque@ville-lespontsdece.fr / 02 41 79 76 00

UN VERGER PARTAGÉ À MILPIED

La Ville vient de créer un troisième verger partagé, à proximité de l'aire de jeux de Milpied. Petits et grands pourront se régaler dès le printemps.



A la Sainte Catherine, c'est-à-dire fin novembre, les agents des espaces verts ont planté 15 arbres fruitiers (cognassier, figuier, noisetier, noyer, prunier, pommier, poirier, etc.) et 30 framboisiers, à côté de l'aire de jeux de Milpied.

«Le choix des arbres a été fait en fonction des saisons pour que les habitants ou les promeneurs puissent récolter les fruits toute l'année : des cerises, des abricots et des nectarines en été, des pêches de vigne et des coings à l'automne», précise Robert Desoeuvre, adjoint en charge des travaux et de l'environnement.

Ce projet a été mené avec le concours de l'ensemble des comités consultatifs citoyens. Les habitants ont ainsi imaginé un panneau expliquant le fonctionnement d'un verger partagé. Parmi les recommandations, cueillir avec précaution les fruits arrivés à maturité, en évitant de casser les branches. Et comme l'idée est de partager, il s'agit de récolter uniquement les fruits nécessaires à sa propre consommation. Rendez-vous fin mai pour une première cueillette !

Plusieurs nichoirs ont été installés sur et aux alentours de la médiathèque.



Des nichoirs à oiseaux autour de la médiathèque

Grâce à un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), une vingtaine de nichoirs sont installés à proximité de la médiathèque Antoine Saint-Exupéry.

En octobre et novembre dernier, la médiathèque Antoine Saint-Exupéry a accueilli l'exposition *A vol d'oiseaux*, présentant une centaine de photographies de Jean-Luc Ronné. Dans ce cadre, ont été proposés une conférence sur les oiseaux et des ateliers en partenariat avec la LPO. Les enfants ont réalisé avec des végétaux des petits instruments de musique éphémères et avec l'aide de leurs parents, ils ont fabriqué un nichoir à mésange. Des écoliers ponts-de-céais sont également venus découvrir l'exposition et travailler sur la thématique des oiseaux. Suite à cet événement, la Ligue de Protection des Oiseaux a proposé à la médiathèque de devenir un refuge LPO, c'est-à-dire un terrain (public ou privé) sur lequel le propriétaire s'engage à protéger la nature de proximité.

Une convention entre la médiathèque et la LPO a été signée pour sceller un partenariat de 3 ans. Une vingtaine de nichoirs (dont certains fabriqués par les habitants) pour les mésanges, moineaux, martinets et même les chauve-souris ont été mis en place par les agents des espaces verts sur le toit du bâtiment et dans les arbres alentour. Afin de favoriser la biodiversité et la venue des oiseaux, différentes actions ont été menées comme l'installation d'un hôtel à insectes ou la plantation d'arbustes (noisetier, églantier, sureau, etc.) et d'arbres (érables, par exemple). Le refuge LPO, inauguré le 16 novembre, permettra à la médiathèque de proposer régulièrement aux scolaires et aux habitants des animations autour de la thématique des oiseaux et plus largement sur la préservation de la biodiversité.

14 / Vie Associative

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE POUR DES ACTIONS SOLIDAIRES

L'Association des Paysans Solidaires (A.P.S) de Ouahigouya au Burkina-Faso intervient dans de nombreux domaines (agriculture, maraîchage, santé, éducation, environnement, assainissement, formation professionnelle...).



Les aides de nos adhérents, nos partenaires, ainsi que les diverses animations que nous proposons permettent à Solidarité Burkina 49 (S.B49) de soutenir financièrement l'APS dans ses projets.

Nous vous proposons d'aider l'association en venant assister à une pièce de théâtre les 6 et 7 mars au Théâtre des Dames.

➔ **Réservation au 06 26 90 38 43**
Tarifs : 12 € (8 € pour les étudiants, les – 16 ans et les demandeurs d'emploi).

6 100 € POUR LE TÉLÉTHON 2019



Plusieurs associations ponts-de-céaises s'étaient mobilisées pour l'édition 2019 du Téléthon. Avec le soutien de la Ville et du magasin Intermarché La Guillebotte, les animations mises en place ont permis de recueillir la somme de 6 100 €.

Un chèque symbolique a été remis au comité départemental à l'occasion d'une cérémonie sympathique qui a réuni les participants. Rendez-vous les 5 et 6 décembre 2020 pour une nouvelle édition.

L'ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE PRESQUE TRENTENAIRE



Vendredi 29 Novembre a eu lieu la 29^{ème} assemblée générale de l'association « Gymnastique Volontaire ». Le bureau et son président Michel Leblanc n'ont pas manqué d'afficher leur optimisme devant 145 personnes réunies salle Nelson-Mandela. Les cours de gym senior, gym douce, pilates, renforcement musculaire, marche nordique, sont tous complets. En cinq ans le nombre des pratiquants est passé de 79 à 218 tout en limitant l'effectif par cours afin d'apporter un maximum de qualité.

L'objectif de préserver et d'intensifier le lien social est encore affirmé en organisant des activités annexes comme les séjours qui sont plébiscités par les adhérents, tels les randonnées raquettes dans le Jura cette année, les randonnées de printemps à Collonges la Rouge, ou à l'étranger en Russie, sans oublier l'incontournable assemblée générale clôturée par un apéritif, un repas et une animation musicale.

➔ **Contact : 06 08 27 18 46**

ZOOM SUR**L'ASPC BADMINTON
S'OUVRE AUX JOUEURS.SES
À MOBILITÉ RÉDUITE**

Le nouveau conseil d'administration de l'ASPC badminton a décidé d'ouvrir les portes du club aux personnes à mobilité réduite et ainsi devenir un référent dans l'accueil à la pratique du badminton adapté.



Aidé, conseillé et accompagné par le comité départemental handisport, le club a pu s'organiser et se préparer à accueillir dans les meilleures conditions Juliette, une jeune étudiante de 17 ans désireuse de découvrir le badminton bien qu'elle soit en fauteuil roulant.

Juliette est la toute première parabadiste du club. Une nouvelle fierté pour le club qui fait des discriminations, une lutte perpétuelle et une valeur essentielle transmise auprès de ses adhérents et surtout de ses plus jeunes pratiquants.

➔ **Contact : Audrey Legrand - 06 64 69 14 73**
communication.aspc.bad@gmail.com

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DES CH'TIS 49...**

«Ch'ti 49 - Amis des Hauts-de-France» se réunit le dimanche 26 janvier salle du cloître Saint-Maurille.

A partir de 14 h 30, adhésions et ré-adhésions à l'association puis assemblée générale avec informations sur les activités 2020 (Made in Angers, les « Rendez-vous du Jeudi », les repas et sorties traditionnels ainsi que le voyage dans les Hauts-de-France en septembre 2020). Un moment convivial clôturera cette réunion pour les membres de l'association.

**...ET AU COMITÉ
DES FÊTES
SAINT-AURILLE**

Le comité des fêtes du quartier Saint-Maurille tiendra son assemblée générale le dimanche 19 janvier à 15 h, salle du cloître Saint-Maurille.

Les personnes du quartier sont cordialement invitées afin de connaître les activités proposées. La galette des rois clôturera la réunion. Si vous avez du temps libre, l'association recherche des bénévoles pour le théâtre et les fêtes diverses.

➔ **Faites vous connaître au 06 72 40 71 83.**

**PARTENARIAT AVEC
DES LICIERES ANGEVINES**

Depuis plusieurs années, la mairie des Ponts-de-Cé accueille dans l'escalier principal de l'Hôtel de Ville des tapisseries et des tableaux.

Ce partenariat permet à la tapisserie contemporaine d'être présente dans des lieux de vie et de passage. L'atelier des Licieres Angevins a été créé en 1981 par les licieres formées à l'école régionale des beaux-arts d'Angers. Il a pour but de favoriser le développement de l'art textile, de participer à des expositions locales, nationales et internationales, de proposer des stages et d'ouvrir largement ses portes aux visiteurs.

Marie-José Cheret, Hélène Delachenal Vilain, Michèle Le Ru et Martine Plait vous invitent à partager leur passion et à les rencontrer dans l'atelier situé dans le quartier de la Doutre, 3 boulevard Daviers à Angers.

➔ **Contact : liciersangevins.jimdo.com**



L'atelier des licieres angevines.

16 / Portrait Ponts-de-Céais

Jérôme Chauveau Le vin en héritage

Jérôme Chauveau est caviste. Après le Pifomètre à Angers, il est gérant depuis deux ans de la boutique Vino Vini aux Ponts-de-Cé. Il partage avec enthousiasme sa passion du vin, des vignes et des vigneron.



“ Je vais régulièrement à la rencontre des vignerons ”

Si l'on veut comprendre comment Jérôme Chauveau en est venu à travailler dans le vin, il est nécessaire de remonter un peu le temps.

Avant la seconde guerre mondiale, son grand-père avait acheté cinq hectares de vignes à Tigné, dans le Layon. Enfant, il avait pour terrain de jeux les caves creusées dans le falun, à côté de la maison familiale, et avait pour habitude de courir entre les tonneaux. Et c'est avec son père qu'il a goûté un Quart-de-Chaumes de 1947. Son grand-père et son père ayant exercé le métier de boulanger, il aurait pu emprunter cette voie mais c'est l'odeur du vin plus que celle du pain qui est restée. Après des études en commercialisation des vins au lycée agricole de Montreuil-Bellay, il quitte sa région natale pour la Bourgogne, «*un monde étranger et prestigieux*». Pendant trois ans, il est commercial pour la cave des Hautes-Côtes, qui produit notamment les appellations Beaune, Pommard et Volnay. De ses années passées en Bourgogne, il garde en particulier le goût élégant et délicat du pinot noir. «*S'il est mal travaillé, on ressent trop l'alcool*», prévient-il.

De retour en Anjou, il travaille six ans pour la distillerie artisanale Combiér à Saumur. Puis il «*vadrouille*» pendant 2-3 ans chez des cavistes. Il cite comme modèle Jean-Louis Belin, gérant des Compagnons cavistes à Cholet, «*humain et modéré dans ses commentaires*». Et en 2012, il crée à Angers sa propre cave à vins, Le Pifomètre. Il y a deux ans, une nouvelle aventure a commencé aux Ponts-de-Cé. Jérôme Chauveau a

repris la boutique Vino Vini, son gérant souhaitant partir à la retraite. Cette cave à vins, créée il y a une trentaine d'années, fait aujourd'hui partie d'un réseau de six magasins basés dans l'Ouest de la France. «*Nous nous retrouvons régulièrement pour faire des dégustations à l'aveugle. Sur 400 références, nous n'en gardons qu'une trentaine. Il est parfois compliqué de faire des choix mais nous faisons confiance à notre palais*», explique-t-il.

Et pour dénicher de nouveaux vignerons, Jérôme Chauveau va à leur rencontre chez eux ou sur les salons des vins. A la boutique Vino Vini des Ponts-de-Cé, on trouve ainsi environ 800 références de vins, de spiritueux et aussi des bières avec une gamme de prix allant de 4 à 100 euros.

Pour faire découvrir ses coups de cœur, il organise depuis l'année dernière des dégustations de vins, en présence des vignerons, et de whiskys. Ses recommandations du moment : les champagnes d'Etienne Calsac, «*nouvelle génération de vignerons champenois très appliquée*» ; de Fleury, «*le pionnier en bio*», et de Pierre Gerbais, «*qui a de vieux cépages sur son domaine*». Et pour les vignerons locaux, il cite Arnaud Lambert à Saumur, «*là où le cabernet franc s'exprime le mieux, où la vinification parcelle par parcelle est remise en avant pour avoir une identification géologique*».

A consommer bien sûr avec modération...

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

En cette période des vœux, nous voudrions exprimer trois vœux particuliers.

Le premier concerne un phénomène inquiétant dans notre société plutôt marquée jusqu'à maintenant par une capacité au dialogue, à la tolérance et au vivre ensemble. Lors des vœux vidéo du maire, celui-ci appelait à retrouver un pays plus apaisé, plus à l'écoute des uns des autres. Notre pays a aujourd'hui mal à sa fraternité. Il y a urgence à redécouvrir ce vivre ensemble, quelles que soient nos différences et nos convictions. Cette situation mine notre capacité à vivre harmonieusement dans le même pays. Les réflexes identitaires, les oukases et l'incapacité au dialogue fomentent les populismes et font le lit d'une société de défiance et du chacun pour soi.

Nous ne pouvons pas laisser la peur l'emporter avec son cortège de racisme, d'intolérance et de rejet de l'autre. Ne donnons jamais l'occasion aux générations futures de dire que l'indifférence, le cynisme, l'égoïsme et la résignation nous ont empêchés d'être à la hauteur des idéaux républicains. « *J'ai*

appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre », une leçon de Nelson-Mandela à méditer. Nous formulons donc le vœu d'une société plus apaisée, plus tolérante et plus fidèle à nos valeurs républicaines de fraternité. Nous avons besoin d'aller au-delà de cette « *démocratie du ras le bol* » comme le dit l'historien Pierre Rosanvallon, nous avons besoin de positif et de propositions constructives !

Le second vœu que nous formulons concerne le respect de notre démocratie. A y regarder de plus près, nous assistons depuis quelques temps à une certaine dérive dans l'application de ce qui fait l'un des fondements essentiels de notre république. Comment inculquer à nos enfants, les règles essentielles de notre vie en commun lorsque nous voyons des repères de notre société appeler régulièrement à l'insoumission ou au refus d'appliquer certaines lois. Il y a là matière à s'interroger lorsque l'on sait que, localement, nos concitoyens aspirent à être plus associés à la co-construction de leur ville. Mais cette démocratie doit aller de pair avec la citoyenneté à laquelle chacun aspire même si, parfois, elle fait dé-

faut au quotidien : stationnement anarchique, dépôt sauvages ou incivilités en tout genre. Enfin, pour notre troisième vœu, nous souhaitons que cette année électorale soit une année utile au débat public. Les gens sont lassés des échanges stériles où les surenchères succèdent aux promesses impossibles. Le débat public ne doit pas être une querelle de personnes ou l'anathème jeté en pâture prend le pas sur la réflexion de fond. Notre ville a toujours été terre de dialogue et de solidarité, nous formons donc le vœu que cette année soit conforme à cette image.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Vos élus de la majorité municipale

Les élus de l'opposition

Texte non parvenu à la rédaction.

Démocratie Communale

Texte non parvenu à la rédaction.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la ville

 www.lespontsdece.fr

 www.facebook.com/villelespontsdece

 @villelespontsdece

Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

JANVIER



I Tous les jours de 14h à 18h (sauf le lundi)
Exposition Variations textile
Rive d'Arts

Samedi 18 | À partir de 13h
Premiers Plans – journée au festival
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 18 | 14h30
Cause toujours - ados/adultes
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



I 20h30
Concerto pour deux clowns
Cie Les Rois Vagabonds
Théâtre des Dames

Dimanche 19 | 15h
Assemblée générale comité des fêtes Saint-Maurille
Cloître Saint-Maurille

Vendredi 24 et Samedi 25 | 20h30
Dimanche 26 | 15h
Théâtre « Une heure d'avance »
Comité Saint-Maurille
Théâtre des Dames

Samedi 25 | 11h
Café connecté – tout public
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 31 janv. et Samedi 1^{er} fév. | 20h30
Dimanche 2 fév. | 15h
Théâtre « Une heure d'avance »
Comité Saint-Maurille
Théâtre des Dames

Vendredi 31 | À partir de 20h
Assemblée générale ADSB Loire-Authion
Cloître Saint-Maurille

FÉVRIER



I De 9h30 à 12h30
Forum Jobs d'été – aides et conseils recherche d'emploi saisonnier
Trait d'Union

Samedi 1^{er} | 9h30 et 10h45
Matinée d'ateliers
Les rencontres de la petite enfance sur réservation auprès du RAM
Multi-accueil, RAM et salle de La Guillebotte

Samedi 1^{er} | 10h30 à 12hCafé citoyens quartier de l'île / Saint-Aubin
Place Leclerc (face à la mairie)**Samedi 1^{er}** | 14h à 16hPlumes d'ici
Rencontre avec des auteurs ponts-de-céais
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Jeudi 6** | 19h30Conseil municipal
Hôtel de Ville**Vendredi 7** | 20h30Chanson française
« L'alliance – Liz Cheral »
Théâtre des Dames**Samedi 8** | 10h30 dès 4 ansMalle aux histoires d'hiver
Médiathèque Antoine de Saint-ExupéryThéâtre « Une heure d'avance »
Comité Saint-Maurille
Théâtre des Dames**Mercredi 12** | 17h10 ans du prix Gavroche
Médiathèque Antoine
de Saint-Exupéry**Samedi 15** | 14h30Cause toujours – Ados/adultes
Médiathèque Antoine
de Saint-Exupéry**Samedi 15** | 16hBal Hip-Hop – Cie 6° Dimension
Salle Emstal**Mercredi 19** | 10h30dès 3 ans et 15h dès 6 ans
Toile aux histoires
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Jeudi 20** | 11h et 16hThéâtre gestuel – Évidemment !
Cie Lili Désastre
Salle Nelson-Mandela**| 14h30 | 8/13 ans**Happy Appli – Les robots sont parmi nous !
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Cé l'info**Janvier 2020
n°88La remise des éléments
pour le numéro 89
de Cé l'info est fixée
au 7 février à
celinfo@ville-lespontsdece.fr**Mes Contacts**

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)URGENCE SÉCURITÉ GAZ
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

ANNEXE DE SORGES | 02 41 69 02 00

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90COTE DE LA LOIRE
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

LE MAIRE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE

BELLE ANNÉE 2020




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Les Ponts-de-Cé,
partie de

Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000

www.lespontsdece.fr


les Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr